

Annonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA046f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

06.05.2010

Signature d'un accord de partenariat entre le Conseil de l'Europe et la Ville de Strasbourg

Date: 7 mai 2010 à 17h15

Lieu: Hôtel de Ville de Strasbourg, 6 rue Brûlée

Description: Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et Roland Ries, Maire de Strasbourg, signeront un accord de partenariat visant au renforcement de la coopération entre les deux parties

Cet accord, le premier du genre formalisé entre les deux institutions, permettra à la Ville et au Conseil d'œuvrer à la promotion d'une gouvernance conforme aux valeurs européennes en identifiant ensemble des politiques publiques locales innovantes susceptibles de faire l'objet d'une expérimentation à Strasbourg.

Depuis 1949, date de sa création, le Conseil de l'Europe est parvenu à gagner l'ensemble du continent européen à l'idéal d'une paix durable et d'une coopération solidaire entre les peuples par le biais de la démocratie. Cette action a rejailli de manière considérable sur l'identité européenne de Strasbourg, ville-siège, devenue au fil des ans le lieu emblématique où se construit l'Europe des citoyens et des Droits de l'homme. Dès lors, les deux instances ne pouvaient que se rejoindre autour d'intérêts communs.

« C'est justement en portant l'idéal européen dans son cœur et dans ses politiques que Strasbourg acquiert sa véritable dimension européenne. La ville de Strasbourg est plus que le siège des institutions européennes : elle est le berceau de leurs valeurs » a récemment déclaré Thorbjørn Jagland.

Contact Presse : Henriette Girard, attachée de presse, Conseil de l'Europe, Tél. +33 3 88 41 21 41 ; Mob +33 6 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.